

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 juillet 2018

DÉMOCRATIE PLUS REPRÉSENTATIVE, RESPONSABLE ET EFFICACE - (N° 911)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1737

présenté par
Mme Pinel et Mme Dubié

ARTICLE 3

À l'alinéa 3, supprimer les mots :

« ou qui, hors le cas des lois de programmation, sont dépourvus de portée normative ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Face à une expression qui laissera une large part à une interprétation trop large, trop vague, et *in fine* subjective, il est proposé de la supprimer afin que le droit d'initiative parlementaire ne soit pas menacé.